



**Compte-rendu 2009 – 2010 de la commission
DEMOCRATIE LOCALE & PARTICIPATION**

La gestion des retombées de la publication du livre La république antiparticipative, dont le CLUQ et LAHGGLO ont eu l'initiative (colloque de 2007 « Démocratie locale : Osons innover) et la responsabilité (contrat de publication avec L'Harmattan), a été l'un des fils conducteurs de cette période 2009-2010, puisque celle-ci a commencé avec le point-presse du 30 juin 2009 (qui a donné lieu à un article d'une demi-page dans le Dauphiné libéré) et va se terminer par une réunion publique à la Maison des associations le 11 juin 2010.

Un autre poisson pilote de nos ordres du jour aura été la préparation de la Charte de la participation de Grenoble Alpes Métropole ; lancée en début de saison, elle devait être votée en janvier 2010, mais ne l'est pas encore. Cela nous a donné le temps d'élaborer à plusieurs reprises des commentaires et des contre-propositions (dont plusieurs ont été retenues) et de participer à moult réunions à la Métro.

L'arrivée imprévue de la réforme territoriale, d'abord comme mandat du Comité Balladur, puis dans l'agenda du Parlement, n'était évidemment pas pour nous déplaire, puisque cela faisait deux ans que nous en avions signalé l'urgent besoin. Mais la chronologie adoptée (d'abord la fiscalité, puis –actuellement en discussion- l'élection et les contours des collectivités, et l'an prochain la répartition des compétences entre elles) et l'absence des citoyens dans le processus ne pouvaient pas être considérées comme satisfaisantes. Nous avons cependant suivi de notre mieux l'évolution du projet et tenté d'analyser ses principales innovations. La réunion du 11 juin prochain, clôturant le cycle 2007-2010 de notre implication sur ce sujet et remplissant notre contrat à l'égard de la région Rhône Alpes et du département de l'Isère qui nous ont successivement soutenus dans notre démarche, portera sur la réforme en cours, essentielle à long terme pour la vie des associations d'habitants, même si celles-ci s'en sentent trop souvent éloignées.

La relance des CCS au printemps 2009, après 18 mois de sommeil, ne pouvait nous laisser ni indifférents, ni unanimes car là ou des Unions de quartier grenobloises voient un danger, d'autres voient une opportunité. L'important est de suivre de près cette remise en marche, inégale selon les secteurs, et de ne pas laisser échapper les occasions de bien faire (comme participants ou comme concurrents) ou de bien dire (comme critiques ou comme soutiens), tel est le fonctionnement obligé de la démocratie. En fonction de la présence de représentants d'autres communes, nous avons essayé également de suivre l'actualité de la participation dans l'agglomération.

Une réflexion institutionnelle pour terminer ce compte rendu. Cette commission est dite 'commission conjointe' car elle appartient à la fois à la structure CLUQ et à la structure LAHGGLO, c'est là un gain en temps de réunion et en angle de vue . En tant que vigie de démocratie locale, cela lui permet de traiter, dans la bonne perspective, les progrès ou échecs de la participation à notre échelle du fameux « millefeuille » territorial. Elle s'en louerait doublement si cette double appartenance lui assurait un doublement de ses effectifs, mais ceux-ci restent beaucoup trop restreints pour pouvoir prétendre faire circuler entre quartiers et association d'habitants les informations et les projets qui nous concernent en matière d'organisation de la participation. Par ailleurs, nous avons touché du doigt, au sujet de la réforme territoriale, la difficulté de dépendre de deux tutelles à la fois : arriver à soumettre un projet d'expression à un Conseil d'administration (qui a son propre calendrier et ses propres priorités) n'est déjà pas simple, le proposer à deux est irréalisable car chaque demande d'un CA devrait ensuite être approuvée par l'autre, ce qui exigerait à peu près une année entière pour sortir un communiqué ... qui se périmé en quelques semaines !

Responsable DL&P pour le CLUQ : Jean Tournon



**Groupe de Travail Grenoble demain
C.R. d'activité, A.G. du CLUQ du 26 mai 2010**

Le Groupe de Travail a été créé fin 2006, dans le cadre d'une Commission Urbanisme traitant alors à chaque réunion un grand nombre de sujets. Il s'est d'abord focalisé sur le centre ville, qui allait faire l'objet d'une opération pluriannuelle (dix ans), dotée de moyens considérables (55 millions d'euros), appelée « Cœur de ville, Cœur d'agglomération », et destinée à requalifier et étendre le centre ville.

Il a essayé de définir un centre ville (le lieu où les fonctions et aspects de la ville atteignent leur paroxysme), de reconnaître les multiples centres de Grenoble (historique, administratif, commercial, de commandement, ...), et d'identifier les multiples utilisateurs de ces centres, leurs préoccupations, leurs objectifs et les demandes résultant des différents usages, en s'attachant à faire ressortir les convergences ou divergences, voire les contradictions.

Il a également examiné le rôle des divers centres de la ville-centre dans l'agglomération grenobloise, en se demandant si celle-ci était mono-centrique ou poly-centrique et quels étaient les avantages et inconvénients de chaque type d'organisation spatiale.

Il s'est remis en question lorsqu'est apparu le projet « Presqu'île », destiné à créer un nouveau centre, fondé sur la recherche et l'innovation. Il a alors semblé indispensable de considérer Grenoble dans le cadre de son agglomération et de porter l'attention sur le devenir. Le Groupe s'est momentanément dénommé « Prospective Urbaine ».

Il a progressivement élaboré sa manière de fonctionner : combiner le travail pratique sur des projets et une réflexion globale sur la manière dont ils impacteront l'organisation et le fonctionnement de la ville ou de l'agglomération. Cela a amené à le dénommer « Grenoble demain », avec la volonté de travailler sur la cohérence, la pertinence et l'explicitation des grands projets et des grands phénomènes urbains.

Le Groupe s'est attaché à la première action de l'opération « Cœur de ville, Cœur d'agglomération », le réaménagement des quais. Il a posé à Monsieur le Maire des questions sur la faisabilité des interventions, leur temporalité, leur harmonisation et l'irrégularité de l'information.

Quand cette première action a enfin démarré, il a contribué à la collecte de photos des quais de l'Isère, en vue de leur exploitation dans une exposition présentée à la Plateforme.

Et il a pris l'initiative de collecter l'avis des habitants de toute la ville. Il a monté et passé un questionnaire portant sur la majorité des questions qu'amène le réaménagement des quais. Les membres de la moitié des Unions de Quartier ont répondu, collectivement ou individuellement, et le Groupe a ainsi pu faire une copieuse synthèse des réponses (26 pages).

Le CLUQ fut ainsi à même de choisir, entre les trois façons d'aborder le réaménagement des quais qui étaient en compétition, celle qui répondait le mieux aux souhaits des habitants. Il a suffi de comparer le contenu des trois projets avec ces souhaits. C'est ainsi sur une base démocratique quantifiée que le CLUQ a fondé son choix, lequel reposait d'ailleurs également sur une appréciation qualitative positive. C'est le projet qui nous convenait le mieux que la Municipalité a choisi et la première impression qu'a récemment donnée le responsable de l'équipe semble confirmer notre avis.

Dans les intervalles que laisse le processus de choix du lauréat, d'élaboration du projet, le Groupe a travaillé sur une question qui agite actuellement nombre de quartiers, la densification. Elle est devenue le thème de la réunion publique que nous aurons tout à l'heure. Le Groupe a préparé cette réunion, en développant le questionnement sur la densification, en introduisant l'approche de ceux qui réfléchissent, les universitaires.

Sur le plan du fonctionnement, le Groupe repose sur des participants relativement peu nombreux (4 ou 5), mais fidèles, et il s'est récemment considérablement étoffé. Il semble susceptible d'aborder des questions d'urbanisme selon une approche nouvelle, combinant le concret, la réflexion et la préoccupation de l'avenir.

J.P. Charre, animateur du Groupe



COMMISSION INCIVILITES

Rapport d'activités pour l'AG du CLUQ du 26 mai 2010

La commission a prolongé ses travaux dans la ligne qu'elle avait suivie à l'origine jusqu'au mois d'octobre 2009 en investiguant les différentes nuisances subies par les habitants et les moyens d'actions à leur disposition. Faute de participants en nombre suffisant elle s'est ensuite mise en sommeil.

A l'origine de cette désaffection, on peut penser qu'il y a un certain défaitisme face à l'ampleur des problèmes et au manque de motivation de la municipalité pour les traiter.

Elle a redémarré en avril sur un sujet plus ciblé qui s'est activé avec l'annonce de M. Safar d'installer, à titre d'expérimentation, des caméras de surveillance en 3 zones critiques de la ville : la Villeneuve, le square Lafleur et le Jardin de ville.

Les rapports d'étude de tels dispositifs accessibles sur internet, notamment en Grande Bretagne font état de doutes sur leur efficacité. Il en ressort surtout qu'ils n'ont d'effet que s'ils ne sont pas accompagnés d'intervention humaine sur le terrain. Nous comprenons qu'ils doivent avant tout être des outils pour aider les polices dans leur rôle de surveillance et d'alarme pour déclencher des interventions ainsi que d'investigations pour l'élucidation des graves délits.

S'agissant d'une expérimentation, il nous a semblé utile de réfléchir sur les critères d'analyse des résultats qu'il faudra se donner. La mesure directe d'efficacité sur la sécurité et les nuisances sera difficile à appréhender. Le principal élément d'appréciation devrait être, à notre point de vue, le témoignage de la police sur l'aide que cela lui aura apporté. Un contact avec la mairie pourrait s'organiser pour relever ces informations si ce thème intéresse plus que les 2 ou 3 personnes qui participent aux travaux de la commission.

Gérard Hudault